FONDS DE COMMERCE A CEDER
SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE :

LJ : MOTOCULTEUR DES PLAINES SARL

JUGEMENT DE LJ : 19 Octobre 2026

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94

Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.644-2 du Code de commerce (Liquidation judiciaire simplifiée)

FONDS DE COMMERCE : Poissonnerie

ADRESSE : 23 Route de Nice 06560 VALBONNE

ENSEIGNE : CAP TEN

ORIGINE DE PROPRIETE : Acquisition (50.000,00 € le 20/11/2023)

CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES DEUX DERNIERS EXERCICES : 274.914,00 €

DELAI POUR FAIRE OFFRE JUSQU'AU : Jusqu'au Vendredi 11 Décembre 2026 à 12h00

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 45.000,00 €

BAUX :

BAIL PRINCIPAL

DUREE : Jusqu'au 19/11/2032

LOYER CONTRACTUEL : 9.688,64 € Hors Taxes et Hors Charges/An

LOYER ACTUEL : 1.132,33 € HT/mois

DEPOT DE GARANTIE : 1.886,47 €

DESTINATION DES LOCAUX : Exploiter la profession de poissonnier et la confection de plats cuisinés

SUPERFICIE : 160 m2 environ sur deux pièces principales, plus un WC

BAIL annexe de stockage : box

DUREE : 1 an renouvelable par tacite reconduction

LOYER ACTUEL : 61,14 € HT/mois

DESTINATION DES LOCAUX : débarras

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Jusqu'au Vendredi 11 Décembre 2026 à 12h00 en l'étude de MOUGINS

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 45.000,00 €

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,

- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur après que son offre ait été retenue.

- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,

- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,

- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la MOTOCULTEUR DES PLAINES SARL.

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.